

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.09.361

**Travaux
d'aménagement et
d'extension des
bureaux du site de
Frégeneuil - Lot 17
"Plomberie -
chauffage -
rafraîchissement" :
avenant n° 1**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MERONI**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT 17 "PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAFRAICHISSEMENT" : AVENANT N° 1

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 1^{er} juin 2006 a attribué le lot n° 17 « plomberie – chauffage - rafraîchissement » à l'entreprise BERNARD – 721 Route des Sources - Fourville – 16600 RUELLE pour un montant de 148 712,40 € HT, soit 177 860,03 € TTC.

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 pour les travaux suivants :

Travaux en plus value :

Bâtiment du centre technique des déchets ménagers (CTDM)

- modification WC rez-de-chaussée	774,07 € HT
- raccordement machine à café	84,92 € HT
- radiateurs	972,23 € HT
- calorifugeage des canalisations en mousse de polyuréthane	12 283,14 € HT
- modification des radiateurs du vestiaire	389,24 € HT

Bâtiment central

- distribution eau froide et évacuation pour fontaine	331,60 € HT
- distribution eau froide et eau chaude sanitaire, évacuation vidoirs muraux en porcelaine	792,90 € HT

Montant en plus value 15 628,10 € HT

Travaux en moins value :

Bâtiment du centre technique des déchets ménagers (CTDM)

- radiateurs	- 829,10 € HT
- calorifugeage des canalisations en Armaflex M1/AF	- 5 071,64 € HT

Montant en moins value - 5 900,74 € HT

Le montant total de l'avenant en plus value est de 9 727,36 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 30 août 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 18 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 17 « plomberie – chauffage - rafraîchissement » confié à l'entreprise BERNARD – 721 Route des Sources - Fourville – 16600 RUELLE pour les travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus-value d'un montant de 9 727,36 € HT.

Le montant total du marché passe à 158 439,76 € HT soit une augmentation de 6,54 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 – rubrique 812, budget annexe assainissement – article 2313 et budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 08 octobre 2007	<u>Affiché le :</u> 10 octobre 2007